



Answering  
tomorrow's  
challenges  
today

# Mayotte

**Étude sur les conditions de vie  
et l'accès à certains besoins  
fondamentaux dans les régions  
ultrapériphériques de l'UE**

DEMANDE DE SERVICES 005 Sous contrat-cadre  
2020CE160AT013



## 1.0 Principales structures économiques et sociales de la région

- ▶ **Spécificités de la région** : Située dans le canal du Mozambique, dans l'océan Indien et au nord-ouest de Madagascar, Mayotte est un petit archipel composé de deux îles principales : Grande-Terre et Petite-Terre. En 2011, Mayotte a changé de statut et est devenue un département français d'outre-mer. Le relief des îles est vallonné, avec d'anciens pics volcaniques et de profonds ravins et abrite le troisième plus grand lagon du monde. Mayotte bénéficie d'un climat tropical maritime qui se traduit par une saison chaude et pluvieuse entre novembre et mai, avec des moussons et des cyclones, tandis que le reste de l'année, le climat est plus frais et plus sec. Selon le dernier recensement de 2017, la population est de 256 500<sup>1</sup> avec une augmentation annuelle moyenne de +3,8 % depuis 2007. Des enquêtes récentes suggèrent que la population a dépassé les 300 000 habitants en 2022<sup>2</sup>. Entre 1978 et 2017, l'augmentation annuelle moyenne de la population a varié entre 2,7 % et 5,8 %<sup>3</sup>. La migration est un facteur déterminant et près de la moitié de la population n'a pas la nationalité française<sup>4</sup>. La migration irrégulière représente une préoccupation sérieuse pour l'île, car elle contribue à la croissance rapide de la population et exerce une pression supplémentaire sur des infrastructures déjà mises à rude épreuve. Le nombre élevé de personnes vivant dans des logements précaires, ainsi que la migration irrégulière, rendent difficile la collecte de données actualisées et précises à Mayotte. Des lacunes dans les données ont été particulièrement observées dans les domaines des régimes de location des logements, de l'habitabilité et des installations. La région est actuellement confrontée à une crise de l'eau et l'accès limité à cette ressource entraîne non seulement des problèmes de santé, mais risque également de créer de l'insécurité dans la région. La région souffre d'une capacité administrative limitée, et les informations disponibles reposent sur des demandes ponctuelles (ainsi que sur un accès informel à l'eau) ainsi que limitées (le dernier recensement et la collecte de données complètes remontent à 2017).
- ▶ **L'eau et l'assainissement** ainsi que le **logement adéquat ont** été identifiés comme les **principaux besoins fondamentaux** à analyser à Mayotte. Les **faits et chiffres clés** sont résumés ci-dessous.



Figure 1. Carte de Mayotte. Source : DG REGIO

- ▷ **Domaine clé 1 « Eau et assainissement »**. Un tiers de la population n'a pas d'eau courante à domicile<sup>5</sup>, et deux tiers des ménages ne disposent pas d'installations sanitaires de base<sup>6</sup>. Les infrastructures existantes de production et de distribution d'eau n'ont pas la capacité de répondre à la demande croissante, liée à la pression démographique.
- ▷ **Domaine clé 2 « Logement adéquat »**. Environ 40 % des logements de la région sont constitués de constructions fragiles (tôle, bois, végétation ou terre)<sup>7</sup>. 65 % des personnes de nationalité étrangère vivent dans une maison en tôle, contre 25% des personnes de nationalité française dans la région<sup>8</sup>.

## 2.0 Eau et assainissement

### 2.1 Accès à l'eau potable et à l'assainissement à Mayotte

#### 2.1.1 Conditions existantes pour répondre aux besoins et principaux facteurs limitant l'accès

##### Conditions existantes

- ▶ L'eau à Mayotte provient de trois sources principales : les eaux de surface (64 %, y compris les rivières et les réservoirs), les eaux souterraines (30 %) et l'eau de mer qui passe par un processus de dessalement (6 %)<sup>9</sup>. Les ressources en eau de la région sont très sensibles au **climat**, les **sécheresses** et les **inondations** pouvant provoquer des changements soudains et graves dans les niveaux des eaux souterraines et de surface.

- ▶ **La consommation moyenne d'eau** dans la région est de 0,09 m<sup>3</sup> par habitant et par jour, soit 40 % de moins que la moyenne française<sup>10</sup>. La population de la région augmentant rapidement, la demande en eau croît. Entre 2013 et 2017, la consommation d'eau a augmenté de 25 %<sup>11</sup>. Entre 2014 et 2020, la consommation moyenne d'eau par usager est passée de 194,94 millions m<sup>3</sup> à 210,374 millions de m<sup>3</sup>, tandis que le volume domestique par habitant desservi est passé de 34,69 millions m<sup>3</sup> à 35,10 millions m<sup>3</sup><sup>12</sup>. A l'heure actuelle, la demande en eau est d'environ 42 000 m<sup>3</sup>, alors que la capacité est de 39 000 m<sup>3</sup><sup>13</sup>. L'augmentation de la population se traduit par une hausse attendue de la demande de 2 000 m<sup>3</sup> par an<sup>14</sup>.
- ▶ Selon les données les plus récentes issues du recensement de 2017, l'eau à Mayotte est **inaccessible** pour de nombreuses personnes : trois ménages sur dix ne sont pas en mesure d'accéder à un point d'eau à l'intérieur de leur résidence<sup>15</sup>. Cette situation est due à plusieurs facteurs, notamment les constructions fragiles, les coûts associés à l'installation d'infrastructures d'eau et les coûts globaux d'achat de l'eau. Alors que le **prix de l'eau**<sup>16</sup> a diminué entre 2014 (1,75 €/m<sup>3</sup>) et 2020 (1,56 €/m<sup>3</sup>)<sup>17</sup>, le nombre d'habitants n'étant pas en mesure de payer leurs factures d'eau est passé de 7,55 % en 2015 à 15,57 %<sup>18</sup>. En moyenne, 17 % du budget d'un ménage est consacré au paiement des factures d'eau ou à l'achat de celle-ci. Pour ceux qui n'ont pas d'eau à domicile, 43 % disposent d'un robinet dans l'arrière-cour, tandis que 20 % dépendent de voisins, de parents ou de tiers et que le reste de la population y accède à partir d'une borne-fontaine, d'un puits, d'une rivière ou d'un ruisseau<sup>19</sup>.
- ▶ Jusqu'en 2023, la **gouvernance de l'eau** dans la région a été déléguée par l'ensemble des 17 communes au Syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement (SIEAM), qui était responsable de la construction, de l'exploitation de l'adduction et de la distribution d'eau potable, ainsi que de l'assainissement. Les opérations relatives à l'adduction et à la distribution d'eau potable continuent d'être exploitées dans le cadre d'un contrat de service public avec la Société mahoraise des eaux (SMAE). En 2022, Mayotte est devenue la dernière administration régionale française à disposer d'un office de l'eau dédié, qui est désormais chargé de superviser l'ensemble de la gestion de l'eau dans la région. Dans les années à venir, cet office devrait permettre d'améliorer la gestion des ressources en eau et des infrastructures dans la région, ainsi que la collecte des données relatives à l'eau.
- ▶ **Le financement** du développement et de l'entretien des infrastructures hydrauliques à Mayotte provient de divers mécanismes au **niveau national**. À la suite des crises de l'eau, des plans d'investissements nationaux supplémentaires ont été annoncés pour les années à venir, avec un budget d'environ 450 millions d'euros<sup>20</sup>.
- ▶ Au niveau **européen**, pour la période de programmation 2021-2027, le programme du Fonds européen de développement régional (FEDER) prévoit d'investir 77,5 millions d'euros sur l'eau et l'assainissement dans la région<sup>21,22</sup>. Le programme opérationnel du FEDER et du Fonds social européen (FSE) pour 2014-2020 a également un objectif spécifique visant à l'augmentation de la production d'eau potable, le stockage et la distribution d'eau potable<sup>23</sup>. Mayotte bénéficie également d'un financement dans le cadre du Plan national de relance et de résilience pour 2021-2026 (PNRR)<sup>24</sup>, qui comprend un montant estimé à 1,5 milliard d'euros destiné aux régions ultrapériphériques et soutiendra les investissements dans l'accès à l'eau et la construction de logements<sup>25</sup>.

#### Crise de l'eau à Mayotte

La sécheresse de 2023 à Mayotte est la plus importante qui ait frappé le territoire depuis 1997 et la deuxième plus grave depuis 60 ans. Les deux retenues collinaires de la région n'étaient plus qu'à 25 % et 14 % de leur capacité à la fin du mois d'août 2023, contre respectivement 106 % et 82 % en août 2022<sup>26</sup>. Des mesures d'urgence de **restriction d'eau** destinées à assurer la continuité et l'accessibilité des services à la population ont conduit à une coupure de l'approvisionnement deux jours sur trois, l'eau étant inconsommable pendant 12 heures après la reprise de la distribution. Le prix de l'eau en bouteille a été fixé pour éviter que les magasins n'augmentent les prix<sup>27</sup>. En outre, l'absence d'un stockage adéquat de l'eau a eu des effets néfastes sur la santé humaine, car le chlore disparaît au bout de 48 heures dans un stockage en plastique, ce qui augmente les risques bactériens. Les maladies transmises par l'eau ont augmenté depuis le début de la sécheresse<sup>28</sup>. Le gouvernement français a réagi en annonçant un plan d'investissement dans le secteur<sup>29</sup>.

#### Facteurs contraignants

La région est confrontée à des défis qui limitent partiellement l'accès à ce besoin fondamental ou qui sont susceptibles de le faire à l'avenir.

- ▶ **Le changement climatique** contribue à des régimes de précipitations moins prévisibles et à des périodes plus longues et plus intenses de pénurie d'eau, ce qui a un impact significatif sur l'accès à l'eau et aggrave les sécheresses depuis 2016<sup>30</sup>. Les précipitations dans la région sont concentrées sur la partie nord de la Grande-Terre en raison de la nature des vents pendant la saison des pluies et de ses pentes moins abruptes qui mènent à des cours d'eau pérennes. Les pluies saisonnières limitent le temps de collecte et de stockage de l'eau, qui reste cependant nécessaire le reste de l'année.
- ▶ **La déforestation** amplifie la crise de l'eau à Mayotte, avec un taux de déforestation annuel de 1,2 %<sup>31</sup>. Elle réduit la capacité des sols à capter les eaux de pluie, ce qui épuise les réserves d'eau souterraines.
- ▶ Globalement, la **qualité de l'eau potable** produite à Mayotte est bonne, l'eau distribuée dans la région étant considérée comme potable. Cependant, lorsque l'eau est accessible à l'utilisateur final, la qualité se détériore en raison de plusieurs facteurs tels que les infrastructures et les impacts environnementaux. La contamination par des maladies d'origine hydrique, telles que la fièvre typhoïde, l'hépatite A, la gastro-entérite aiguë et le choléra, constitue un risque majeur lors du transport et du stockage de la ressource, ainsi que le manque d'hygiène<sup>32</sup>. De plus, les températures élevées de la région favorisent la prolifération des bactéries dans les eaux stagnantes. Par conséquent, les réservoirs actuels ne sont pas une solution viable pour le stockage de l'eau. La qualité de l'eau à Mayotte est contrôlée dans les usines de production et dans le réseau de distribution. Certains minéraux sont présents dans l'eau, comme le manganèse, qui est naturellement présent et sans danger en faible quantité, mais qui peut avoir des effets négatifs sur la santé des populations vulnérables, comme les enfants et les femmes enceintes<sup>33</sup>. Récemment, des bactéries Escherichia Coli (E.coli) et des bactéries coliformes ont été trouvées dans l'eau<sup>34</sup>.
- ▶ **L'infrastructure actuelle de la région est vieillissante** et, compte tenu de sa conception, la panne ou la défaillance d'une partie du système peut entraîner des répercussions considérables sur l'ensemble de la région. Toute défaillance de l'infrastructure réduit la capacité de production et de distribution de l'eau, ce qui fait augmenter la demande. Le renouvellement moyen des réseaux d'eau potable a augmenté de 2014 (0,06) à 2019 (0,31), puis a diminué en 2020 (0,06)<sup>35</sup>. En 2021, une défaillance du forage de Méresse a nécessité des mois de travaux de réparation tandis qu'une panne d'osmoseur à l'usine de dessalement de Petite-Terre a été résolue assez rapidement. Néanmoins, ces dysfonctionnements ont accru la pression sur le système existant<sup>36</sup>. La fréquence des interruptions de service non programmées<sup>37</sup> a augmenté de 2017 (0,07 %) à 2020 (7,38 %). En 2022, il a été confirmé que malgré l'agrandissement de l'usine de dessalement de Petite-Terre, l'usine ne pouvait produire que moins de la moitié de la capacité prévue, soit 2 000 m<sup>3</sup> par jour au lieu des 5 300m<sup>3</sup><sup>38</sup> prévus. Maintenant que les travaux de réhabilitation sont terminés, l'usine est capable en théorie de produire 4 700m<sup>3</sup> par jour<sup>39</sup>.
- ▶ **L'infrastructure** actuelle a été construite lorsque la région était moins peuplée et sa capacité n'a pas été conçue pour produire et distribuer les quantités nécessaires pour répondre aux besoins de la population actuelle. La région a connu une baisse du pourcentage de conformité des échantillons d'eau distribuée prélevés pour le contrôle sanitaire avec les limites de qualité microbiologique<sup>40</sup> entre 2014 (99,61 %) et 2020 (94,30 %)<sup>41</sup>, mais a connu une augmentation entre 2014 (98,75 %) et 2020 (99,70 %) de la conformité des échantillons d'eau distribuée prélevés pour le contrôle sanitaire avec les limites de qualité physico-chimique<sup>42</sup><sup>43</sup>.

## 3.0 Logement adéquat

### 3.1 Accès à un logement adéquat à Mayotte

#### 3.1.1 Conditions existantes pour répondre aux besoins et principaux facteurs limitant l'accès

##### Conditions existantes

- ▶ Pour les personnes qui ont pu obtenir un logement permanent, leurs **conditions de vie** sont nettement meilleures qu'en 2007 et s'améliorent de façon exponentielle par rapport aux conditions de vie de ceux qui vivent dans des maisons en tôle ou en matériaux naturels. Les constructions permanentes ont plus de chances d'être équipées d'électricité, d'un accès à l'eau et à des installations sanitaires et d'un revêtement de sol sûr<sup>44</sup>. Au sein des ménages, nombreux sont ceux qui sont équipés d'électricité. Toutefois, ce chiffre a diminué, passant de 93,57 % en 2012 à 89,96 % en 2017. En 2017, les installations sanitaires étaient le deuxième service le plus courant, mais elles n'étaient fournies qu'à 40,76 % des ménages<sup>45</sup>. Un rapport de l'Institut national français de la statistique et des études économiques (INSEE)<sup>46</sup> explique cette

situation par les niveaux d'immigration élevés enregistrés récemment. Le raccordement au réseau d'égouts a connu une augmentation notable de 20 points, passant de 18,48 % en 2012 à 38 % en 2017. Les chauffe-eaux solaires et les pièces climatisées sont restés moins répandus, avec respectivement 4,19 % et 0,02 % en 2017<sup>47</sup>.

- ▶ La plupart des logements à Mayotte sont petits par rapport à ceux en France métropolitaine, à la fois en termes de **taille et de capacité d'accueil**. En effet, près de 47 % des logements ne comportent qu'une ou deux pièces et abritent plus de personnes qu'il n'y a d'espace disponible. Le surpeuplement est fréquent dans la région, 57 % des ménages étant suroccupés. Parmi ces ménages, 33 % sont considérés comme ayant une suroccupation accentuée - un niveau presque inexistant en France métropolitaine. Les conditions d'occupation des logements dans les structures permanentes s'améliorent, le nombre moyen de pièces par logement augmentant et le nombre d'occupants par logement diminuant. Cependant, la suroccupation reste importante dans les maisons en tôle, avec une moyenne de 4,5 personnes par maison, celle-ci étant composée en moyenne de 2,2 pièces<sup>48</sup>.
- ▶ Entre 1977 et le début des années 2000, le **logement social** était très présent dans la région et a joué un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions d'habitation, avec 800 logements financés chaque année selon un modèle utilisant les boîtes de la Société immobilière de Mayotte (SIM). De nouvelles politiques de logement social ont été mises en place en 2005, mais leurs critères d'éligibilité constituaient un obstacle. Les conditions comprenaient la nationalité française, l'âge et la résidence<sup>49</sup>. Depuis 2018, le nombre de logements sociaux par habitant a augmenté, passant de 10,4 pour 10 000 habitants à 84 en 2022, bien qu'il soit nettement inférieur à la moyenne nationale, qui est de 777 pour 10 000 habitants<sup>50</sup>. De plus, il existe une série de dispositifs, notamment d'amélioration de l'habitat, des allocations de logement et des mesures de relogement pour cause d'insalubrité. Bien qu'il existe des programmes visant à favoriser un logement sûr et abordable, l'absence d'information centralisée et de coordination des initiatives signifie que celles-ci sont pas bien connues.
- ▶ D'un point de vue **administratif**, la politique du logement relève de la compétence de la collectivité nationale et s'inscrit dans le cadre du deuxième **Plan logement outre-mer 2019-2022**, prolongé jusqu'à la fin de l'année 2023. Afin d'offrir une nouvelle solution au problème de l'habitat indigne, un nouveau dispositif de « logements locatifs très sociaux adaptés » (LLTSA) pour les personnes à très faibles revenus a été mis en place en 2021 à titre expérimental pour une période de cinq ans<sup>51</sup>. Le gouvernement national a soutenu les autorités locales dans l'élaboration de plans (inter)municipaux de lutte contre l'habitat indigne<sup>52</sup>.
- ▶ L'Etat **finance** le logement social par le biais de ce que l'on appelle la « ligne budgétaire unique » (LBU). Les autres grands axes de la politique nationale en faveur du logement social sont les mesures fiscales, les subventions et les prêts d'Action Logement et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)<sup>53</sup>. La Banque des territoires apporte également des financements sous forme de prêts et des investissements de capitaux<sup>54</sup>. Au niveau européen, le programme FEDER 2021-2027 pour Mayotte, InvestEU<sup>55</sup> et le Plan national de relance et de résilience (PNRR) français 2021-2026<sup>56</sup> offrent des subventions et des outils financiers pour augmenter l'accès au logement, y compris les espaces pour les personnes âgées. Par exemple, le programme FEDER 2021-2027 comprend un objectif spécifique visant à promouvoir l'intégration socio-économique des ménages marginalisés à faible revenu et des personnes défavorisées, y compris celles ayant des besoins particuliers, grâce à des mesures intégrées, en particulier en matière de logement et de services sociaux, avec un montant total de 20 millions d'euros<sup>57</sup>. Dans le cas du programme opérationnel FEDER-FSE pour 2014-2020, il existe un objectif spécifique axé sur la rénovation pour augmenter l'efficacité énergétique du parc de logements existants avec un montant de 200 000 euros<sup>58</sup>. En outre, le PNRR français se concentre sur la protection des fenêtres contre le rayonnement solaire et le remplacement des unités de climatisation existantes pour améliorer leur efficacité<sup>59</sup>.

### Facteurs contraignants

La région est confrontée à des défis qui limitent partiellement l'accès à ce besoin fondamental ou qui sont susceptibles de le faire à l'avenir.

- ▶ **Les facteurs socio-économiques** rendent l'accès à un logement adéquat particulièrement difficile dans la région. Avec 77 % de la population en dessous du seuil de pauvreté, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté est cinq fois plus élevé qu'en France métropolitaine<sup>60</sup>. De plus, la pression démographique (plus de la moitié de la population a moins de 18 ans) et migratoire, combinées à la limitation des terrains constructibles, mettent les institutions et l'écosystème à rude épreuve.
- ▶ **Des obstacles juridiques et administratifs** entravent l'accès à un logement adéquat dans la région. Les difficultés à déterminer l'éligibilité au logement social font partie des obstacles. Un autre problème concerne la gestion d'une base de données des bénéficiaires de logements sociaux. Cela fait suite à un changement dans la manière dont les personnes déclarent leur nom légal dans le cadre d'une révision de l'état civil après que Mayotte est devenue un département français

en 2011<sup>61</sup>. Si certaines politiques en matière de logement social sont décidées par le gouvernement national, d'autres relèvent de la compétence de l'administration régionale<sup>62</sup>.

- ▶ **Les conditions de logement sont moins bonnes pour les personnes de nationalité étrangère**, principalement originaires des pays voisins, notamment des Comores. La qualité du logement fait référence aux matériaux utilisés pour la construction et à l'accès aux installations sanitaires. Ces taux ont peu évolué au fil des années et pourraient s'expliquer en partie par le fait que les étrangers accèdent moins souvent à l'emploi (12 %) par rapport aux Français nés à Mayotte ou à l'étranger (42 %) et aux Français nés en métropole ou dans une autre administration d'outre-mer (78 %). En 2017, 65 % des personnes de nationalité étrangère vivaient dans une maison en tôle, contre 25 % des Français et 3 % des Français nés dans une autre administration d'outre-mer ou en France métropolitaine<sup>63</sup>.
- ▶ Étroitement lié à ce qui précède, le développement urbain à Mayotte continue de reposer essentiellement sur des **pratiques d'auto-construction**, souvent non conformes aux réglementations en vigueur, exposant les habitants à divers risques tels que les inondations, les glissements de terrain, la submersion, ainsi qu'à des problèmes de santé.
- ▶ La nature du terrain et l'augmentation de la population ont contribué à la **pénurie de terres**, ce qui pose un défi pour le développement du logement social et la construction privée. La raréfaction des terrains constructibles pousse les gens à construire dans des zones où les conditions sont moins favorables. Cette demande accrue de terrains entraîne également une hausse des prix, ce qui rend le logement encore moins accessible financièrement.
- ▶ **L'offre limitée et le coût des matériaux** ralentissent la construction de logements adéquats, un défi auquel sont confrontés tant les organismes chargés de la construction de logements sociaux que les entreprises privées de construction. L'Autorité de la concurrence soulignait en 2016 que le prix des matériaux de construction était de 35 % plus élevé à Mayotte qu'en France métropolitaine<sup>64</sup>. Cette rareté fait monter les prix et incite les personnes disposant de moins de moyens financiers à rechercher des alternatives, souvent de moindre qualité, sécurité et durabilité, comme la tôle ou les matériaux naturels<sup>65</sup>.
- ▶ Pour ceux qui vivent dans des maisons en tôle, l'**habitabilité et la sécurité** de leur quartier constituent une préoccupation par rapport à ceux qui vivent dans des constructions permanentes. Plus de 50 % des habitants des maisons en tôle sont insatisfaits de l'entretien des espaces publics dans leur quartier, ainsi que de la collecte des déchets ménagers et des transports publics<sup>66</sup>. L'insécurité est également un sujet de préoccupation pour 31 % des habitants des maisons en tôle, contre 23 % de ceux qui vivent dans des logements permanents.
- ▶ La part des cases construites en tôle a augmenté, passant de 33,33 % en 2012 à 37,72 % en 2017, tandis que celle des maisons en bois a fortement diminué, passant de 4,65 % à 0,95 %<sup>67</sup> au cours de la même période. Malgré ces améliorations, le nombre de logements de **construction fragile** (ceux construits avec des matériaux tels que la tôle, le bois, la végétation ou la terre) est resté à peu près le même entre 1997 et 2017. Seuls les matériaux utilisés ont changé. En 1997, 21 % des maisons étaient construites avec des murs en torchis, en raphia ou en noix de coco. Celles construites en tôle représentaient 14 %. En 2007, le nombre de cases construites en tôle est passé à 33 %, tandis que le nombre de maisons en torchis ou en raphia a été divisé par deux, à 6 %. Les autres matériaux naturels tels que le bois, la végétation et la terre représentaient moins de 1 %<sup>68</sup>. Entre 2012 et 2017, le nombre de maisons construites avec de l'étain est passé de 33,33 % à 37,72 %, ce qui montre une forte augmentation de l'utilisation de l'étain pour la construction de maisons.

## 4.0 Mesures d'atténuation et recommandations

### Besoins identifiés dans le domaine clé 1 : accès à l'eau et à l'assainissement

#### AUGMENTER LA PRODUCTION D'EAU PAR LE DESSALEMENT ET LE FORAGE DE PUIITS

- ▶ Promouvoir les investissements dans des **installations de dessalement** supplémentaires et augmenter la capacité des installations de dessalement existantes, en tirant parti des possibilités de financement existantes.
- ▶ Réaliser des **forages** supplémentaires pour faciliter l'accès aux eaux souterraines.

#### MODERNISER ET ÉTENDRE LES INFRASTRUCTURES D'EAU EXISTANTES AFIN D'ACCROÎTRE LA CAPACITÉ ET LA DURABILITÉ DE LA DISTRIBUTION

- ▶ Évaluer et réparer les **infrastructures** existantes utilisées pour la production et la distribution de l'eau.
- ▶ Identifier des méthodes pour mieux **collecter et stocker l'eau**, afin de réduire les pénuries d'eau pendant la saison sèche. À cette fin, créer des infrastructures de stockage pour garantir des réserves suffisantes.
- ▶ Déterminer les méthodes ou les matériaux permettant d'accroître la **durabilité de l'infrastructure**.

- ▶ Proposer et/ou faciliter l'accès à des **ateliers et des formations** sur la gestion de projet et la planification financière afin d'aider les autorités locales à gérer les projets d'infrastructure et les investissements.

### AMÉLIORER LA SURVEILLANCE DE L'EAU ET LA DÉTECTION DES FUITES AFIN D'ÉCONOMISER L'EAU ET DE LA RENDRE PLUS ABORDABLE

- ▶ Remplacer et moderniser les **compteurs d'eau** défectueux afin de protéger les consommateurs contre des factures anormalement élevées.
- ▶ Augmenter le nombre de **compteurs d'eau intelligents**, capables de détecter et de réduire les fuites dans le réseau d'eau.

### PROTÉGER L'EAU POTABLE À LA SOURCE

- ▶ Lutter contre la **déforestation** afin d'économiser sur les coûts de filtration de l'eau<sup>69</sup>.
- ▶ Créer des **zones de protection** autour des captages publics pour protéger et préserver les ressources en eau et les points de production en contrôlant les activités humaines à proximité (urbanisme, pratiques agricoles, etc.).

## Besoins identifiés dans le domaine clé 2 : accès à un logement adéquat

### AMÉLIORER LA COLLECTE ET LA FIABILITÉ DES DONNÉES

- ▶ Réaliser un **recensement** annuel dans la région, à partir de 2025, comme l'a annoncé l'INSEE<sup>70</sup>.
- ▶ Inclure les populations vivant dans des logements temporaires et les personnes de nationalité étrangère dans les efforts de collecte de données, afin d'assurer la **représentation** de l'ensemble de la population.

### AIDER LES MÉNAGES À QUITTER UN LOGEMENT TEMPORAIRE ET DANGEREUX EN AUGMENTANT LE NOMBRE DE LOGEMENTS PERMANENTS ET ABORDABLES

- ▶ Analyser les principaux **facteurs qui entravent l'accès** à un logement permanent pour toutes les personnes vivant à Mayotte, en tenant compte des différents statuts juridiques des personnes résidant à Mayotte.
- ▶ Favoriser l'**accès aux terres, aux ressources et aux matériaux** nécessaires à la construction d'un plus grand nombre de maisons permanentes.
- ▶ Augmenter la **capacité de logement social** afin de fournir à un plus grand nombre de ménages un logement sûr et permanent.

### ADAPTER LES NORMES ET PRATIQUES DE CONSTRUCTION AUX SPÉCIFICITÉS DE MAYOTTE

- ▶ Identifier les **réglementations** (y compris l'exigence de matériaux spécifiques) susceptibles d'entraver la construction et proposer des adaptations adaptées aux ressources et aux conditions (climatiques) de la région.
- ▶ Favoriser les actions d'économie circulaire pour réduire l'empreinte environnementale du secteur de la construction, en particulier compte tenu des émissions et des coûts élevés de l'importation de matériaux depuis l'Europe continentale, comme la réutilisation et le recyclage des matériaux de construction ou l'utilisation de matériaux alternatifs d'origine locale et à faible teneur en carbone.

# Annexes

## Annexe 1 - Références

---

- <sup>1</sup> Mayotte en 2017, Recensement de la population - Tableaux détaillés, INSEE, 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3713016?sommaire=4199393>
- <sup>2</sup> À Mayotte, un recensement adapté à une population aux évolutions hors normes, Sébastien Seguin, Muriel Granjon et Pierre Thibault, Insee, 2023. <https://blog.insee.fr/mayotte-recensement-adapte-a-population-hors-norme/>
- <sup>3</sup> L'essentiel sur... Mayotte, INSEE, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4632225#:~:text=En%202022%2C%20avec%204%2C7,41%20ans%20en%20France%20m%C3%A9ropolitaine>
- <sup>4</sup> À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère, Chantal Chaussy et Sébastien Merceron, direction régionale de La Réunion-Mayotte, Valérie Genay, service Recensement national de la population (INSEE), 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3713016#:~:text=D%C3%A9%20fait%20de%20ces%20flux,%C3%A9trangers%20sont%20n%C3%A9s%20%C3%A0%20Mayotte.>
- <sup>5</sup> L'état du logement à Mayotte fin 2013, Des conditions précaires d'habitat, INSEE, 2017. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2867549>
- <sup>6</sup> Charge de morbidité liée à l'insuffisance de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les pays à revenu faible ou intermédiaire : analyse rétrospective de données provenant de 145 pays. Pruss-Ustun A, Bartram J, Clasen T, Colford JM, Jr, Cumming O, Curtis V, Bonjour S, Dangour AD, De France J, Fewtrell L, et al. 2014.
- <sup>7</sup> L'état du logement à Mayotte fin 2013, Insee, 2017. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2867549>
- <sup>8</sup> Le logement social à Mayotte : l'action publique en tension dans le cinquième département d'outre-mer, Girard V, 2014. <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2014-4-page-50.htm>
- <sup>9</sup> SDAGE 2022-2027, Comité de l'eau et de la biodiversité, n.d. [https://www.ceb-mayotte.fr/images/5-Outils\\_de\\_gestion/Amenagement\\_et\\_gestion\\_de\\_la\\_ressource\\_en\\_eau/SDAGE\\_Mayotte\\_VF\\_.pdf](https://www.ceb-mayotte.fr/images/5-Outils_de_gestion/Amenagement_et_gestion_de_la_ressource_en_eau/SDAGE_Mayotte_VF_.pdf)
- <sup>10</sup> L'eau à Mayotte, une ressource fragile, SMAE, n.d. <https://www.mahoraisedeseaux.com/page/4>
- <sup>11</sup> How Mayotte Faces Severe Water Shortage Amid Drought and Population Growth, Nwafor J, 2023. <https://bnn.network/breaking-news/how-mayotte-faces-severe-water-shortage-amid-drought-and-population-growth/>
- <sup>12</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SISPEA, 2022. <https://data.eafrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>13</sup> How Mayotte Faces Severe Water Shortage Amid Drought and Population Growth, Nwafor J, 2023. <https://bnn.network/breaking-news/how-mayotte-faces-severe-water-shortage-amid-drought-and-population-growth/>
- <sup>14</sup> Ibid.
- <sup>15</sup> Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017. Évolution des conditions de logement à Mayotte, INSEE, 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4202864>
- <sup>16</sup> Cet indicateur se réfère au prix de l'eau par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> TTC. Néanmoins, il est difficile de préciser le prix d'un m<sup>3</sup> d'eau en France, car différents tarifs sont appliqués. En moyenne, le prix de l'eau est toutefois estimé à 2,11 €/m<sup>3</sup> pour l'eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2021, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> (chiffres publiés dans le dernier rapport SISPEA en juillet 2022).
- <sup>17</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SISPEA, 2022. <https://data.eafrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>18</sup> Ibid.
- <sup>19</sup> Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017, Pierre Thibault (Insee), 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4202864>
- <sup>20</sup> Crise de l'eau à Mayotte : les lourdes responsabilités de l'Etat, Guibert, N. et Talpin, J, 2023. [https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/10/20/crise-de-l-eau-a-mayotte-les-lourdes-responsabilites-de-l-etat\\_6195482\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/10/20/crise-de-l-eau-a-mayotte-les-lourdes-responsabilites-de-l-etat_6195482_823448.html)
- <sup>21</sup> La politique de cohésion 2021-2027 en région Mayotte, ANCT. n.d. [https://www.europe-en-france.gouv.fr/sites/default/files/fiche\\_programme\\_region-mayotte\\_12-2022.pdf](https://www.europe-en-france.gouv.fr/sites/default/files/fiche_programme_region-mayotte_12-2022.pdf)
- <sup>22</sup> Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Commission européenne, 2022. [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/policy/themes/outermost-regions/rup-2022/comm-rup-2022-glance\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/policy/themes/outermost-regions/rup-2022/comm-rup-2022-glance_en.pdf)
- <sup>23</sup> Programme opérationnel FEDER-FSE pour 2014-2020. [https://www.mayotte.gouv.fr/contenu/telechargement/2535/15774/file/PO\\_FEDER\\_FSE\\_Mayotte-VF+3+juin+2014.pdf](https://www.mayotte.gouv.fr/contenu/telechargement/2535/15774/file/PO_FEDER_FSE_Mayotte-VF+3+juin+2014.pdf)
- <sup>24</sup> Le plan de relance européen contribue au financement du plan national, avec des subventions d'environ 40 milliards d'euros sur les 100 milliards d'euros du plan français intitulé "France Relance".
- <sup>25</sup> Déclinaison du Plan de Relance en Outre-Mer, Ministère des Outre-Mer, n.d. <https://www.martinique.gouv.fr/contenu/telechargement/16822/117825/file/Plan%20de%20relance%20Outre-mer.pdf>
- <sup>26</sup> L'accès à l'eau potable "un combat" dans le territoire français d'outre-mer Mayotte, France 24, 2023. <https://www.france24.com/en/europe/20230917-accessing-drinking-water-a-battle-in-french-overseas-territory-mayotte>

- <sup>27</sup> L'accès à l'eau potable "un combat" dans le territoire français d'outre-mer Mayotte, France 24, 2023. <https://www.france24.com/en/europe/20230917-accessing-drinking-water-a-battle-in-french-overseas-territory-mayotte>
- <sup>28</sup> Mayotte traverse une grave crise qui prive ses habitants d'eau deux jours sur trois, National Geographic, 2023. <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/crise-eau-outre-mer-france-mayotte-traverse-une-grave-crise-qui-prive-les-habitants-deau-deux-jours-sur-trois>
- <sup>29</sup> Crise de l'eau à Mayotte : les lourdes responsabilités de l'Etat, Le Monde, 2023. [https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/10/20/crise-de-l-eau-a-mayotte-les-lourdes-responsabilites-de-l-etat\\_6195482\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/10/20/crise-de-l-eau-a-mayotte-les-lourdes-responsabilites-de-l-etat_6195482_823448.html)
- <sup>30</sup> Mayotte traverse une grave crise qui prive ses habitants d'eau deux jours sur trois, National Geographic, 2023. <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/crise-eau-outre-mer-france-mayotte-traverse-une-grave-crise-qui-prive-les-habitants-deau-deux-jours-sur-trois#:~:text=La%20d%C3%A9forestation%20tr%C3%A8s%20active%20est,eaux%20au%20niveau%20du%20sol.>
- <sup>31</sup> Alerte sur la Déforestation à Mayotte, UICN, 2020. <https://uicn.fr/alerte-sur-la-deforestation-a-mayotte/#:~:text=Le%20d%C3%A9partement%20a%20subi%20entre,ntine%20ou%20de%20l'Indon%C3%A9sie.>
- <sup>32</sup> Plan Régional Santé Environnement, Mayotte 2020-2024, Préfet de Mayotte, Agence régionale de Santé Mayotte, Département de Mayotte, n.d. <https://www.mayotte.ars.sante.fr/media/78350/download?inline>
- <sup>33</sup> Qualité des eaux destinées à la consommation humaine dans le département de Mayotte Bilan de l'année 2021, Agence régionale de Santé Mayotte, 2021. [https://www.mayotte.ars.sante.fr/system/files/2022-09/Bilan\\_Qualit%C3%A9%20EDCH\\_ARS\\_Ann%C3%A9e%202021\\_vf.pdf](https://www.mayotte.ars.sante.fr/system/files/2022-09/Bilan_Qualit%C3%A9%20EDCH_ARS_Ann%C3%A9e%202021_vf.pdf)
- <sup>34</sup> Concernant les analyses de la ressource à Mayotte, 2023. <https://euro.dayfr.com/health/722671.html>
- <sup>35</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SIPSEA, 2022. <https://data.eaufrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>36</sup> Qualité des eaux destinées à la consommation humaine dans le département de Mayotte Bilan de l'année 2021, Agence régionale de Santé Mayotte, 2021. [https://www.mayotte.ars.sante.fr/system/files/2022-09/Bilan\\_Qualit%C3%A9%20EDCH\\_ARS\\_Ann%C3%A9e%202021\\_vf.pdf](https://www.mayotte.ars.sante.fr/system/files/2022-09/Bilan_Qualit%C3%A9%20EDCH_ARS_Ann%C3%A9e%202021_vf.pdf)
- <sup>37</sup> Cet indicateur se réfère au taux d'interruption imprévue de l'approvisionnement en eau des consommateurs.
- <sup>38</sup> Usine de dessalement de Petite-Terre, Préfet de Mayotte, 2022. <https://www.mayotte.gouv.fr/Actualites/Communiques-de-presse/Communiques-de-presse-2022/Usine-de-dessalement-de-Petite-Terre>
- <sup>39</sup> Informations fournies par la Direction Générale des Services de la Société Mahoraise des Eaux (SMAE)
- <sup>40</sup> Cet indicateur fait référence au processus de collecte d'échantillons d'eau dans le réseau de distribution d'eau afin d'évaluer la qualité microbiologique de l'eau fournie aux consommateurs.
- <sup>41</sup> Part de la population alimentée par une eau conforme au regard de la microbiologie en 2021, Office de l'eau, 2021. <https://chiffrecl.eau.fr/2167>
- <sup>42</sup> Cet indicateur se réfère au processus de collecte d'échantillons d'eau dans le réseau de distribution afin d'évaluer la qualité physico-chimique de l'eau fournie aux consommateurs.
- <sup>43</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SIPSEA, 2022. <https://data.eaufrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>44</sup> Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017, Pierre Thibault (Insee), 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4202864>
- <sup>45</sup> Logements et résidences principales en 2020. Recensement de la population, INSEE, 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7631186?sommaire=7631713>
- <sup>46</sup> Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017, Pierre Thibault (Insee), 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4202864#graphique-figure1>
- <sup>47</sup> Logements et résidences principales en 2020. Recensement de la population, INSEE, 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7631186?sommaire=7631713>
- <sup>48</sup> Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017. Évolution des conditions de logement à Mayotte, INSEE, 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4202864>
- <sup>49</sup> Politique d'attribution des logements sociaux. Société Immobilière de Mayotte, 2023. <https://www.sim-mayotte.com/wp-content/uploads/sites/20/2023/11/sim-politique-dattribution-2023.pdf>
- <sup>50</sup> Logements sociaux au 1er janvier 2022. Comparaisons régionales et départementales, INSEE, 2022. [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2134423#tableau-TCRD\\_085\\_tab1\\_departements](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2134423#tableau-TCRD_085_tab1_departements)
- <sup>51</sup> Décret n° 2021-1204 du 17 septembre 2021 relatif à l'expérimentation de logements locatifs très sociaux adaptés dans les départements de Guyane et de Mayotte, Légifrance, 2021. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044061228#:~:text=Notice%20A%20pour%20r%C3%A9pondre%20%C3%A0%20l,de%20logement%20tr%C3%A8s%20social%20adapt%C3%A9.>
- <sup>52</sup> Lutte contre l'habitat indigne, DEALM Mayotte. <https://www.mayotte.developpement-durable.gouv.fr/lutte-contre-l-habitat-indigne-r73.html>
- <sup>53</sup> Avis fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 4482) de finances pour 2022, Tome V, Outre-Mer, Assemblée nationale, 2021. [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion\\_lois/l15b4525-tv\\_rapport-avis](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_lois/l15b4525-tv_rapport-avis)
- <sup>54</sup> La politique du logement dans les outre-mer - Rapport, Sénat, 2021. <https://www.senat.fr/rap/r20-728-1/r20-728-13.html>

- 
- <sup>55</sup> Cohésion 2021-2027 FEDER - FSE+, L'union sociale pour l'habitat, 2023. [https://www.union-habitat.org/sites/default/files/articles/documents/2023-05/note\\_thematique\\_1\\_-\\_leurope\\_investit\\_le\\_logement\\_social\\_de\\_votre\\_region\\_-\\_decodeur\\_investeuilm-1.pdf](https://www.union-habitat.org/sites/default/files/articles/documents/2023-05/note_thematique_1_-_leurope_investit_le_logement_social_de_votre_region_-_decodeur_investeuilm-1.pdf)
- <sup>56</sup> France Relance : logement, construction et rénovation du bâtiment, Ministère de la Transition Énergétique de la Cohésion des territoires/Ministère de la Transition Énergétique, 2021. <https://www.ecologie.gouv.fr/france-relance-logement-construction-et-renovation-du-batiment>
- <sup>57</sup> Programme opérationnel du FEDER pour Mayotte en 2021-2027.
- <sup>58</sup> Programme opérationnel FEDER-FSE pour 2014-2020. [https://www.mayotte.gouv.fr/contenu/telechargement/2535/15774/file/PO\\_FEDER\\_FSE\\_Mayotte-VF+3+juin+2014.pdf](https://www.mayotte.gouv.fr/contenu/telechargement/2535/15774/file/PO_FEDER_FSE_Mayotte-VF+3+juin+2014.pdf)
- <sup>59</sup> Plan National de Relance et de Résilience. Gouvernement français, 2021. [https://efaidnbmnnnibpcjpcgclefindmkaj/https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf](https://efaidnbmnnnibpcjpcgclefindmkaj/https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf)
- <sup>60</sup> L'essentiel sur... Mayotte, INSEE, 2023. [https://www.insee.fr/fr/statistiques/4632225#graphique-figure1\\_radio1](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4632225#graphique-figure1_radio1)
- <sup>61</sup> Condroyer, Mlaili & Girard, Violaine & Palomares, Elise. (2018). Comment identifier et sélectionner les citoyens ayant droit au logement social en situation postcoloniale ? Les agents administratifs face à l'évolution des normes bureaucratiques dans un département administratif français d'outre-mer. 10.1007/978-3-319-89596-3\_9.
- <sup>62</sup> Le logement social à Mayotte : l'action publique en tension dans le cinquième département d'outre-mer, Girard V, 2014. <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2014-4-page-50.htm>
- <sup>63</sup> Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017, Évolution des conditions de logement à Mayotte, Pierre Thibault (Insee), 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4202864>
- <sup>64</sup> Avis n° 18-A-09 du 3 octobre 2018 relatif à la situation concurrentielle sur les marchés des matériaux de construction à Mayotte et à La Réunion, Autorité de la Concurrence. <https://www.autoritedelaconcurrence.fr/sites/default/files/commitments/18a09.pdf>
- <sup>65</sup> L'état du logement à Mayotte fin 2013, Insee, 2017. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2867549>
- <sup>66</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2867549>
- <sup>67</sup> Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017. Évolution des conditions de logement à Mayotte, Pierre Thibault, INSEE, 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4202864#graphique-figure1>
- <sup>68</sup> Ibid.
- <sup>69</sup> La déforestation augmente l'érosion des sols, ce qui entraîne une augmentation des niveaux de sol, de sédiments et de turbidité dans l'eau, augmentant ainsi la nécessité d'un traitement de l'eau potable (<https://shorturl.at/aDIR3>).
- <sup>70</sup> À Mayotte, un recensement adapté à une population aux évolutions hors normes, Sébastien Seguin, Muriel Granjon et Pierre Thibault, Insee, 2023. <https://blog.insee.fr/mayotte-recensement-adapte-a-population-hors-norme/>